

# Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 13 mars 2020

AUX DIRIGEANTES ET AUX DIRIGEANTS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Madame,  
Monsieur,

Par mesure de précaution pour assurer la santé et la sécurité des élèves, des étudiants, de tous les acteurs des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que de la population, le gouvernement a décidé de procéder à la fermeture de tous les établissements des différents ordres d'enseignement au Québec.

Pour l'instant, les établissements seront fermés du 16 au 27 mars 2020. Pour ceux qui sont normalement ouverts les samedis et dimanches, la fermeture débute le 14 mars. La réouverture de tous les établissements sera déterminée en fonction de l'évolution de la situation qui est suivie de près.

Cette mesure préventive s'appuie sur l'évaluation faite par la Direction nationale de santé publique de la progression de la pandémie de la COVID-19. En effet, il a été démontré que le virus est présent au Québec et qu'il peut se propager activement.

Par ailleurs, la situation épidémiologique mondiale nous indique que nous devons prendre rapidement des mesures importantes pour empêcher le développement de chaînes de transmission sur notre territoire et limiter le nombre de cas. Les pays qui n'ont pas agi assez rapidement à cet égard vivent actuellement des situations sanitaires extrêmement difficiles. En dépit des récentes initiatives mises en place précédemment, le gouvernement a décidé d'accélérer le pas par des actions plus probantes.

La modification du calendrier scolaire pourrait susciter des préoccupations. Nous tenons à rappeler que les établissements ont toujours su s'adapter à diverses situations d'exception (grèves étudiantes, inondations, verglas, etc.). Nous avons donc confiance que nous saurons relever ensemble ce nouveau défi. Le gouvernement mettra en place les mesures et les moyens pour assurer tout le soutien et l'accompagnement nécessaires dont les réseaux auront besoin.

## Coronavirus (COVID-19)

Soyez assurés que nous ferons le nécessaire pour vous tenir informés régulièrement. Aussi, nous vous rappelons que vous pouvez consulter [Quebec.ca](http://Quebec.ca) où l'ensemble de l'information sur la COVID-19 est regroupé.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Le sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,



Eric Blackburn